

# TRACES<sup>48</sup> DE MÉMOIRE



PB-PP | B 19464  
BELGIE(N) - BELGIQUE

## PÉDAGOGIE ET TRANSMISSION

UNE PUBLICATION TRIMESTRIELLE DE  
L'ASBL MÉMOIRE D'AUSCHWITZ

AVRIL - MAI - JUIN 2023



Auschwitz

# LES BOURREAUX 4<sup>e</sup> PARTIE

**POSTFACE**  
P. 2

**ACTUALITÉ**  
**MONIKA GÖTH**  
P. 3

**BIBLIO**  
P. 7

**AUSCHWITZ**  
**BOURREAUX EN**  
**BLOUSE BLANCHE**  
P. 8

**NO COMMENT**  
P. 13

**APPROFONDISSEMENT**  
**LE GÉNOCIDE DES YÉZIDIS EN 2014**  
P. 14

**INTERROGATION**  
**L'ÉVOLUTION DE L'ÉTUDE**  
**DES CRIMINELS (2)**  
P. 21  
+ FICHE PÉDAGOGIQUE  
P. 25

**LE SAVIEZ-VOUS ?**  
**IRMA GRESE SURNOMMÉE**  
**LA HYÈNE D'AUSCHWITZ**  
P. 26

**RÉFLECTION**  
**LES ZIVILFAHNDER ET LA TRAQUE DES**  
**RÉFRACIAIRES AU TRAVAIL OBLIGATOIRE**  
P. 28

**VARIA**  
P. 30

APRÈS LECTURE, MERCI DE  
ME PASSER À VOS COLLÈGUES



Une des œuvres soumises à notre concours annuel « Exprime-toi ! » qui suivait également le thème des « bourreaux » cette année



# CHERS LECTEURS

Avec ce numéro, nous clôturons le thème de cette année : les bourreaux. Avant toute chose, j'aimerais remercier les auteurs externes pour leur contribution. À nos yeux, il est important que vous puissiez bénéficier de leur expertise. C'est pourquoi nous avons toujours à cœur de vous proposer des articles de grande qualité. J'en profite également pour inviter celles et ceux qui désireraient partager leurs textes dans notre bulletin pédagogique *Traces de mémoire* à se manifester.

Faire des bourreaux et de leurs actes le fil rouge des numéros de cette année, mais aussi de nombreux projets tels que le ciné-club et le concours annuel pour les écoles secondaires, fut un défi de taille. Le concours a par exemple démontré que chacun avait sa propre vision des bourreaux con-

firmant ainsi qu'il est primordial d'offrir à nos jeunes la possibilité d'exprimer ce qu'ils ressentent, ce qu'ils constatent et ce qu'ils pensent du monde qui les entoure.

Le thème de la prochaine année scolaire sera « Se reconstruire ». Les quatre prochains numéros seront donc dédiés à l'après-guerre, une période fascinante qui s'étend jusqu'à aujourd'hui.

L'année prochaine sera une année particulière pour *Traces de mémoire*, car le mois de décembre marquera la sortie de notre cinquantième numéro. Nous avons par conséquent prévu un numéro inédit rempli d'informations passionnantes sur nos activités. ■

**Johan Puttemans**  
Coordinateur pédagogique  
ASBL Mémoire d'Auschwitz



## « ...MAIS JE NE SUIS PAS AMON. JE N'AI RIEN À VOIR AVEC LUI. » MONIKA GÖTH

Monika Göth avait à peine un an lorsque son père fut pendu pour crimes contre l'humanité. Plusieurs années plus tard, la fille du commandant Amon Göth finit par se poser des questions sur le véritable rôle joué par son père lors de la Seconde Guerre mondiale. L'image construite de toutes pièces par sa mère, selon laquelle son père était un loyal officier SS qui n'avait jamais fait que son devoir, vola en éclat lorsqu'elle découvrit la vérité grâce au film *La Liste de Schindler*, de Steven Spielberg. Impossible d'y échapper : elle était bel et bien la fille d'Amon Göth, l'un des plus cruels commandants de camp de la Seconde Guerre mondiale. Mais cela ne l'a pas empêchée de répondre fermement à l'homme qu'elle appela « Amon » dans le documentaire *Hitler's Children* : « J'ai souvent entendu dire que je ressemblais à mon père, et... [longue hésitation] Mais je ne suis pas Amon. Je n'ai rien à voir avec lui. »

Voilà ce qu'affirme Monika Göth, fille d'Amon Göth, le cruel commandant du camp de Płaszów (voir encadré), lorsqu'elle évoque son père, un certain Amon. Cette position radicale contraste pourtant avec l'éducation qu'elle a reçue de sa mère, qui vivait comme si les atrocités commises au KL de Płaszów n'avaient jamais eu lieu. « Il y avait des photos de Płaszów. Je les trouvais très jo-

lies. Ils avaient des chiens, et j'ai toujours aimé les chiens. Il y avait aussi des chevaux, la maison et un jardin. Je croyais que les Juifs de Płaszów et Amon formaient une grande famille. Certaines mesures strictes étaient bien entendu nécessaires, mais finalement... Ils avaient au moins de quoi manger et un endroit où dormir, et ce n'était pas comparable à un camp d'extermination comme

Auschwitz. En réalité, j'étais très contente que les Juifs soient avec mon père. »

Elle remit toutefois cette vision en question pendant sa jeunesse, lorsqu'elle commença à s'interroger sur la véritable implication de son père. Elle obligea alors sa mère à lui fournir des réponses, un épisode qu'elle raconte comme suit : « Je me suis alors demandé : "Et Amon ? Que faisait-il exacte-

À gauche : Amon Göth après son arrestation.  
À droite : sa fille, Monika Göth, qui était âgée d'un an lorsque son père fut condamné pour ses agissements au KL de Płaszów



© Extrait du documentaire Hitler's Children

ment au camp ?" [Sa mère :] "C'était un camp de travail !" [Réponse de Monika :] "Oh, c'était un camp de travail, pas un camp de travail. Et qu'est-ce qu'ils faisaient dans ce camp de travail ?" "Ils travaillaient", a répondu ma mère. [Elle s'est énervée et a haussé le ton :] "Quoi d'autre ?" "D'accord, ai-je répondu, mais n'y avait-il pas des enfants et des

personnes âgées ? Que pourraient faire des enfants et des personnes âgées dans un camp de travail ?" Ouf, c'était quelque peu rassurant. Au moins, c'était un camp de travail, pas un camp d'extermination. Je lui ai alors dit : "Mais il n'a rien fait aux Juifs ?" Elle m'a répondu : "C'est-à-dire qu'il en a peut-être tué quelques-uns." "Quelques-uns ?", ai-je demandé. "Qu'entends-tu par

Amon Göth est né à Vienne en 1908. Une vingtaine d'années plus tard, il devint membre du parti nazi autrichien (alors illégal) et de la SS. Il fut actif au sein d'un SS-Standarte (régiment SS) de Vienne jusqu'au début des années 1940.

Sa lugubre carrière commença véritablement en 1942, lorsqu'il fut envoyé à Cracovie et rattaché à divers services liés aux camps de concentration. Début 1943, il fut chargé de construire et de diriger l'*Arbeitslager* (camp de travail) de Płaszów, une ville polonaise proche de Cracovie. Peu de temps après, il fut affecté à la liquidation du ghetto de Cracovie. De nombreux Juifs furent envoyés au KL de Płaszów, mais beaucoup (environ 2 000) furent exécutés sur place par Göth et ses collègues.

Au KL de Płaszów, Göth se révéla particulièrement cruel, n'hésitant pas à torturer et à exécuter des détenus de ses propres mains. Poldek Pfefferberg (l'un des fameux « Juifs de Schindler ») déclara d'ailleurs : « Voir Göth, c'était voir la mort. »

En septembre 1944, Göth fut relevé de ses fonctions après avoir été accusé de voler les biens de prisonniers juifs – des biens qui auraient dû revenir au Troisième Reich. Comme les Allemands étaient en train de perdre la guerre, ils n'ont toutefois jamais jugé Göth. De retour en Autriche, Göth fut examiné par des médecins SS, qui lui diagnostiquèrent un trouble mental et le firent admettre dans un sanatorium.

En mai 1945, il fut arrêté par l'armée américaine, qui le livra à la Pologne pour qu'il y soit jugé pour ses crimes. Amon Göth fut condamné à mort pour le meurtre d'au moins 10 000 personnes. En septembre 1946, il fut pendu sur le site de l'ancien KL de Płaszów.

quelques-uns" ? Deux ? Trois ? Quatre ? Plus ?" Pas de réponse... Bon. J'étais intriguée. Peut-être y en avait-il eu plus. "Quelques-uns", ça laisse une sérieuse marge d'interprétation. Mais elle n'a pas voulu me répondre et... J'ai continué à l'interroger : "C'est combien, quelques-uns ? Trois ? Quatre ? Cinq ? Six ? Sept ? Huit ?" Je lui ai souri du début à la fin. Et d'un coup... Je ne sais pas... Elle est devenue comme folle ! Elle a couru à l'intérieur et est ressortie avec un long câble électrique qu'elle a utilisé pour me frapper. La prise m'a touchée à la tête. J'ai essayé de me proté-

ger la tête avec les mains. Le lundi matin, j'étais pleine de bleus. »

Un beau jour, elle entra chez Manfred, le tenancier d'un bar muni-chois : une rencontre qui lui ouvrit les yeux sur la véritable nature de son père. Monika Göth : « Je me rendais souvent dans ce café de Munich. Le propriétaire [Manfred] était très gentil. Ce jour-là, la serveuse était malade, donc Manfred a retroussé ses manches et retiré sa montre pour s'occuper de la vaisselle. C'est là que j'ai vu le numéro... La plupart des clients étaient déjà partis, donc je lui ai demandé : "Dites-moi, Manfred, dans quel camp de concentration étiez-vous ? Je vois que vous

êtes passé par un camp." "Un camp que tu ne connais sans doute pas", m'a-t-il dit. N'en parlons plus." "Oh", ai-je répondu. "Qu'est-ce qui vous fait dire que je ne le connais pas ? J'ai beaucoup lu au sujet d'Auschwitz et d'Anne Frank. Je sais pas mal de choses sur la Pologne, et ma grand-mère vient de Katowice. Je ne suis pas aussi ignorante que vous semblez le penser. Je voudrais savoir où vous étiez. Vous pouvez me le dire." "À Płaszów !" "Non !", ai-je répondu. "Vous étiez à Płaszów ?" "Tu connais Płaszów ?" "Bien sûr !", lui ai-je dit. "Mon père y était aussi ! Vous connaissez mon père ?" "Je ne connaissais pas tout le monde,

Monika", m'a-t-il dit. "Il y avait beaucoup de gens à Płaszów." "Mais si !", ai-je insisté. "Il s'appelait Göth !" Il ne connaissait aucun Göth. "Comment ça ? Allez, Manfred, ne me racontez pas d'histoires. Göth était le commandant de Płaszów. Si vous ne savez pas qui c'est, c'est que vous n'êtes jamais allé à Płaszów !" Il est alors devenu blanc comme un linge. Il m'a dévisagée et a reculé d'un pas. Derrière lui, il y avait des bouteilles, des étagères remplies de bouteilles de whisky. Il ne m'a pas quittée des yeux. Puis il s'est écrié d'un coup : "Tu veux dire Geth ?!" Les Polonais ne savent pas dire "Göth" ; ils le prononcent "Geth". Je lui ai donc expliqué qu'il ne



Pendant toute l'enfance de Monika, sa mère a brossé un portrait idyllique de son père : un commandant de camp grâce auquel des Juifs avaient un travail et un toit au-dessus de la tête



© <https://www.tracesofwar.nl/articles/1042/G%C3%B6th-Amon.htm>

▲ Ce n'est qu'après avoir vu le film *La liste de Schindler* que Monika Göth réalisa à quel point son père s'était montré cruel

s'appelait pas Geth, mais Göth, tout comme moi. Jusque-là, il ne me connaissait que sous le nom de Monika. Puis il s'est écrié d'un coup : "Sale meurtrier ! Sale porc !" »

C'est en regardant le film *La liste de Schindler* (1993), dans lequel l'acteur britannique Ralph Fiennes incarne Amon Göth, que Monika réalisa à quel point son père avait contribué aux horreurs perpétrées pendant la Seconde Guerre mondiale. Dans son témoignage, elle revient sur ce terrible moment : « Je suis entrée dans la salle de cinéma. Au départ, on ne parlait pas d'Amon. C'était Oskar par-ci, Oskar par-là... Puis quatre SS sont arrivés en voiture. Et là, j'ai su que c'était l'entrée en scène d'Amon. Inutile de me dire quoi que soit. C'est comme si j'avais été tou-

chée en plein cœur. C'était lui [...] Et je n'arrêtais pas de me dire : il faut que ça cesse. À un moment donné, il va falloir qu'ils arrêtent de tirer, parce que si ça continue, je vais perdre les pédales. » Profondément choquée, elle quitta donc le cinéma en sachant ce que son père avait réellement fait au KL de Płaszów, et en réalisant que tout ce qu'elle pensait savoir n'était que mensonges.

En 2002 parut l'ouvrage *Ich muss doch meinen Vater lieben, oder?* (Il faut bien que j'aime mon père, non ?), un recueil d'entrevues au fil desquelles Monika Göth dépeint la relation qu'elle entretenait avec sa mère, une femme qui avait continué à aimer son mari. Cet ouvrage décrit l'effroi de sa mère lorsqu'elle a fini par apprendre ce que son mari avait ré-

ellement fait en Pologne – une découverte qui l'a poussée à se suicider en 1980.

Monika eut une fille avec un Nigérian. Jennifer Teege, cette « enfant de couleur », a, elle aussi, dû apprendre à vivre avec le poids de ses liens avec Amon Göth, défenseur de la supériorité d'une race germanique blanche. En 2013, elle publia un livre intitulé *Amon – Mein Großvater hätte mich erschossen* (traduit en français sous le titre *Amon : Mon grand-père m'aurait tuée*). Les descendants des coupables héritent de la dure réalité des actes commis par leurs ancêtres pendant la Seconde Guerre mondiale. ■

**Johan Puttemans**  
Coordinateur pédagogique  
ASBL Mémoire d'Auschwitz



◀ Thierry De Win

# libre lecture

Le 10 mai 2023, la *Fondation Auschwitz* et l'*ASBL Mémoire d'Auschwitz* lançaient une nouvelle activité sous le nom de **LIBRE LECTURE** : un événement littéraire célébrant la culture libre. Ce jour-là, nous voulions nous souvenir l'autodafé de Berlin qui a eu lieu il y a 90 ans, le 10 mai 1933.

Thierry De Win, professeur de français et d'arts d'expression retraité, auteur de textes dramatiques et de poésies, nous présentait quelques-uns de ses ouvrages. Frédéric Crahay, directeur de l'*ASBL Mémoire d'Auschwitz* présentait notre dernière publication. La soirée se passait à la librairie *TROPISMES* à Bruxelles.



▶ Frédéric Crahay

# BOURREAUX EN BLOUSE BLANCHE

*Le régime nazi aspirait à changer le patrimoine génétique de la population en recourant à l'« hygiène raciale » et l'« eugénisme ». Nombre des scientifiques spécialisés dans la biomédecine, notamment des anthropologues, psychiatres et généticiens ayant une solide formation médicale, jouèrent un rôle dans la légitimation de cette politique et contribuèrent à sa mise en œuvre. Ces professionnels adhéraient déjà à ces idées avant même qu'Hitler accède au pouvoir, en 1933. Ils ne tardèrent donc pas à approuver ce régime qui soutenait leurs recherches et les théories eugéniques. Dans cet article, nous nous pencherons sur quelques « médecins » qui ont officié au KL d'Auschwitz.*

## **Carl Clauberg, pionnier de l'eugénisme négatif**

Le Dr Carl Clauberg (1898-1957) naquit dans une modeste famille d'artisans. Soldat lors de la Première Guerre mondiale, il devint ensuite gynécologue avant de rejoindre le parti nazi en 1933 et d'obtenir un grade au sein de la SS : un parcours qui témoigne à lui seul de son engagement envers le projet nazi. En 1937, il profitait déjà de son poste de professeur de gynécologie à la faculté de Königsberg (aujourd'hui Kaliningrad, en Russie) pour réaliser des expériences sur les animaux avant de s'attaquer à l'homme. Il créa notamment le « test de Clauberg » pour déterminer si une femme était fertile ou stérile, et imagina des traitements permettant de passer d'un état à l'autre. Sa fonction de chef de clinique à l'hôpital pour femmes de St. Hedwig, à Königshütte (aujourd'hui Chorzów, en Pologne), lui procura des revenus considérables, et une

réputation qui ne fit que croître avec la publication de ses rapports d'expérience.

Les nazis voulaient stériliser massivement les races soi-disant inférieures. La « méthode de Clauberg » consistait à injecter des produits corrosifs comme du formaldéhyde dans l'utérus des femmes.

En 1940, Heinrich Himmler autorisa Clauberg à lancer une série de recherches et d'expériences visant à mettre au point une procédure de stérilisation de masse. Le 30 mai 1942, Carl Clauberg écrivit à Himmler pour lui proposer spontanément de mener des expériences sur la stérilisation au sein du camp de concentration d'Auschwitz. Himmler accepta. Clauberg s'installa ainsi à Auschwitz en décembre 1942, dans le Block 10 du *Stammlager*. Les expériences commencèrent immédiatement. Comme Himmler insistait pour que les femmes soient stérilisées à leur insu, Clau-

berg leur fit croire qu'il procédait à des inséminations artificielles. Aidé de ses assistants, il injecta de grandes quantités de produits toxiques, dont des acides, dans l'utérus de ses sujets d'expérience, qu'il ne prenait pas la peine d'anesthésier : un traitement extrêmement douloureux pour ces femmes, généralement des Roms, des Sintis et des Juives de 20 à 40 ans qui avaient déjà enfanté. La douleur causée par les substances introduites dans leur corps était tellement intense que bon nombre d'entre elles furent victimes d'une crise cardiaque qui leur fut fatale. En général, ces femmes terminaient de toute façon dans les chambres à gaz. Dans une lettre du 7 juin 1943, Clauberg assura à Himmler qu'avec une équipe de dix assistants, il était en mesure de stériliser jusqu'à 1 000 femmes par jour. Le Dr Clauberg s'intéressait également aux travaux du Dr Horst Schumann, qui utilisait les





▲ Carl Clauberg (au centre, en civil) lors d'une réception donnée à Auschwitz pour l'inauguration d'un SS-Lazarett (hôpital militaire SS) à Birkenau, le 1<sup>er</sup> septembre 1944

rayons X à des fins de stérilisation. Malgré des essais ratés qui coûtèrent la vie à environ 300 femmes, le rapport que Clauberg remit à Himmler le 7 juin 1943 fut tout à fait élogieux. Le gynécologue était convaincu qu'il approchait de son but : trouver une méthode simple et peu onéreuse permettant de stériliser rapidement un maximum de femmes.

Clauberg réalisa également une série d'expériences pour lesquelles l'industrie chimique allemande versa de l'argent à la SS pour chaque femme utilisée.

Fin 1944, Clauberg et son équipe quittèrent le Block 10 par peur de voir débarquer l'Armée rouge. Ils déménagèrent au camp de concentration de Ravensbrück, où ils reprirent leurs expériences sur les Roms et les Sintis. L'avancée des Alliés les obligea toutefois à fuir à nouveau. Le 8 juin 1945, Clauberg fut arrêté par les Alliés dans la région du Schleswig-Holstein, et remis à l'Union soviétique. Jugé en

1948, il fut condamné à une peine de 25 ans de réclusion. Il passa plusieurs années dans des prisons russes, mais fut libéré en 1955 grâce aux accords de rapatriement germano-soviétiques. De nouveau appréhendé par la police allemande, il mourut peu avant son procès, en 1957.

En août 2010, le Musée national d'Auschwitz-Birkenau a déclaré avoir reçu un legs incluant plus de 150 instruments médicaux utilisés à Auschwitz. On suppose que ces objets appartenaient à Carl Clauberg, mais il se peut que d'autres médecins nazis comme Eduard Wirths, Horst Schumann et Bruno Weber aient également mené des expériences sur les déportés. Les historiens ont aujourd'hui fini de retracer la carrière de Clauberg, un gynécologue et obstétricien doublé d'un criminel, qui a su s'élever au rang de figure de proue de son domaine avant la guerre et a bénéficié du soutien de firmes pharmaceutiques telles

que Siemens et Schering. Assez paradoxalement, Clauberg peut être considéré comme l'inventeur de la pilule contraceptive. Le groupe Bayer, qui a racheté les laboratoires Schering, a d'ailleurs engrangé de sérieux bénéfices grâce à ses travaux sur les hormones synthétiques.

### **Josef Mengele, l'Ange de la mort**

Josef Mengele naquit le 16 mars 1911 à Günzburg, en Allemagne. Fils aîné de Karl Mengele, un fabricant de machines agricoles, il obtint sa thèse en anthropologie physique en 1935 à l'université de Munich, puis son doctorat en médecine génétique.

En janvier 1937, il devint l'assistant du Dr Otmar von Verschuer, alors un grand scientifique connu pour ses recherches sur les jumeaux, menées à l'Institut de biologie héréditaire et d'hygiène raciale de Francfort. Mengele rejoint le parti nazi en 1937, puis la SS en 1938,



Josef Mengele (au centre) pendant son séjour à Auschwitz. Juillet 1944

l'année où il obtint son diplôme de médecine. Il fut enrôlé dans l'armée en juin 1940 et se porta volontaire auprès du service médical de la *Waffen-SS*. Il fut placé sous l'autorité du Commissaire du Reich pour la consolidation de la nationalité allemande et détaché auprès du « bureau de relocalisation » de Łódź et de l'« office d'émigration » de Poznań, où il fut chargé de formuler des avis professionnels sur la catégorisation bioraciale des migrants allemands ethniques conformément aux normes du cadre de la « politique de germanisation » national-socialiste. Il fut ensuite envoyé au Front de l'Est en tant que médecin militaire de la division SS *Wiking*. Blessé au combat, Mengele rentra en Allemagne en janvier 1943 et rejoignit son ancien mentor, von Verschuer, à l'Institut Kaiser-Wilhelm d'anthropologie, d'hérédité humaine et d'eugénisme. Il fut promu *SS-Hauptsturmführer* en avril, et envoyé à Auschwitz le 30 mai 1943. Environ 30 médecins travaillaient à Auschwitz quand Mengele y fut affecté. L'une des tâches qu'ils se

voyaient attribuer au cours de leurs rondes était la sélection des prisonniers sur la rampe. Ils déterminaient ainsi qui, parmi la masse humaine déversée à Auschwitz, serait retenu pour le travail, et qui périrait immédiatement dans les chambres à gaz.

C'est le comportement froid et cruel de Mengele sur la rampe qui lui valut le surnom d'« Ange de la mort », ou parfois « Ange blanc ». Même si la plupart des témoignages rapportent qu'il ne s'en occupait pas plus que ses collègues, il est, plus que tout autre médecin d'Auschwitz, automatiquement associé à ces tâches de sélection. Ce lien s'explique en partie par sa notoriété après la guerre, origine de tout un mythe qui fera de Mengele le plus célèbre des médecins nazis. L'image de Mengele sur la rampe, présente dans tellement de récits de survivants, vient également du fait qu'il se postait souvent dans la zone d'arrivée des nouveaux prisonniers dans l'espoir d'y trouver des jumeaux, et ce, alors même qu'il n'était pas en service. Mengele commença à s'intéresser à

l'utilisation de jumeaux dans la recherche alors qu'il étudiait avec son mentor, von Verschuer, lui-même connu pour ses expériences sur de vrais et faux jumeaux. Son but était de trouver les origines génétiques de diverses maladies. À Auschwitz, où rien ne l'empêchait de mutiler ses sujets et de s'en débarrasser, il put donner libre cours à ses expériences sur les Juifs, les Roms et les Sintis – des enfants pour la plupart – qui en souffraient atrocement et, souvent, en mouraient. Ses autres intérêts scientifiques étaient nombreux, avec notamment une fascination pour l'hétérochromie, la présence d'iris de différentes couleurs chez un même individu. Au cours de son séjour à Auschwitz, Mengele collectionna les yeux des victimes qu'il assassinait, qui lui servaient en partie de « matériel de recherche ». Il s'efforça en outre de consigner la progression du noma chez les détenus, un type de gangrène qui détruit la membrane muqueuse de la bouche et d'autres tissus. Mengele souscrivait fermement aux théories raciales nazies. Il pour-



suivit ainsi toutes sortes d'expériences visant à illustrer le manque de résistance à diverses maladies chez les Juifs, les Roms et les Sintis. Il entendait également démontrer la « dégénération » de leur sang en répertoriant leurs singularités physiques et en prélevant des échantillons de tissu et des parties de leurs corps. Nombre de ses « cobayes » moururent de ses expériences ou furent tués pour précipiter l'autopsie. Comme la plupart des « scientifiques » en poste dans cet environnement concentrationnaire, Mengele recrutait son personnel médical parmi les prisonniers, leur déléguant les tâches plus macabres ou plus banales, et les autopsies de ses victimes. La plupart des choses que l'on sait sur ses activités furent ainsi

révélées par l'un d'entre eux, le Dr Miklos Nyiszli, contraint d'assister Mengele en tant que prosecteur. Ayant survécu à ces jours sombres, Nyiszli publia son histoire en 1946.

Josef Mengele espérait utiliser les « recherches » effectuées à Auschwitz pour rédiger une *Habilitation*, la seconde thèse postdoctorale requise pour être admis comme professeur d'université dans les territoires germanophones. Mais lorsque l'armée soviétique commença à progresser dans l'ouest de la Pologne, il dut prendre la fuite. Il passa les semaines suivantes au camp de concentration de Groß-Rosen puis, quand celui-ci fut évacué, poursuivit sa route vers l'ouest pour éviter d'être capturé par les

forces soviétiques. Après la guerre, Mengele fut tout de suite emprisonné par les Américains, qui le relâchèrent toutefois sans se rendre compte que son nom figurait sur une liste de criminels recherchés. De l'été 1945 jusqu'au printemps 1949, muni de faux papiers, il travailla dans une ferme près de Rosenheim, en Bavière. Sa famille, prospère, l'aïda ensuite à se rendre en Amérique du Sud, et il s'installa en Argentine. Les crimes de Mengele avaient été bien documentés auprès du Tribunal militaire international et d'autres cours d'après-guerre. Les autorités ouest-allemandes délivrèrent ainsi un mandat d'arrêt contre lui en 1959, et une demande d'extradition en 1960. Cette même année, préoccupé

Hans Delmotte



© Berlin Document Center (BARCH)

par la capture d'Adolf Eichmann à Buenos Aires, il partit pour le Paraguay puis le Brésil, et vécut ses dernières années à São Paulo. Le 7 février 1979, il eut une attaque alors qu'il nageait près de Bertoga, et se noya. Il fut enterré dans la banlieue de São Paulo sous un faux nom : Wolfgang Gerhard. En 1985, à Günzburg, la police allemande confisqua à un ami de la famille Mengele des preuves qui lui permirent de localiser sa tombe et d'exhumer son corps. Les experts médico-légaux brésiliens identifièrent la dépouille comme étant celle de Josef Mengele, et des analyses ADN confirmèrent cette conclusion en 1992. Mengele aura donc échappé à

ses poursuivants pendant 34 ans.

**Hans Delmotte,  
l'assistant belge de Mengele**

Né au sein d'une riche famille d'industriels liégeois, Hans Delmotte (1917-1945) rejoignit la *Waffen SS* en juin 1941 et devint par la suite l'assistant de Josef Mengele à l'Institut d'hygiène raciale de la SS. Delmotte fut envoyé à Auschwitz-Birkenau en mai 1943. Comme il refusait de participer aux sélections, il fut placé sous le tutorat de Mengele et finit par changer d'avis vers la fin de l'automne 1944. Pour rédiger sa thèse, Delmotte se fit assister par un détenu juif qui était médecin et professeur, et prit part à des ex-

périences sur le typhus menées sur des détenus du camp d'Auschwitz. Ce travail, qu'il terminait déjà avant la fin de l'année 1944, avait trait à l'étude de la physiologie pathologique de la sécrétion gastrique dans la fièvre typhoïde. Après l'évacuation d'Auschwitz, en janvier 1945, Delmotte travailla brièvement en tant que médecin à Dachau. Il fut arrêté par l'armée américaine alors qu'il tentait de rentrer en Belgique, mais parvint à se suicider par arme à feu lors de son transfert vers la prison. ■

**Frédéric Crahay**  
Directeur  
ASBL Mémoire d'Auschwitz

Dans cette rubrique : des images, des textes, des liens Internet, sans commentaire. Que sais-tu du contenu de cette page ? Quel est le lien avec le thème et quelle est ton opinion critique ? Envoie ta réponse à ces trois questions par mail via [georges.boschloos@auschwitz](mailto:georges.boschloos@auschwitz) et gagne une de nos publications au choix.

**NO COMMENT**

Les photos de la rubrique **NO COMMENT** des quatre *Traces de Mémoire* de 2022-2023 se complètent.



© USHMM



© USHMM

# LE GÉNOCIDE DES YÉZIDIS EN 2014

Depuis le début du 21<sup>e</sup> siècle, il y a à peine deux décennies, le monde a déjà connu diverses pratiques génocidaires. Dans des situations telles que l'extermination des Rohingyas au Myanmar ou celle des Ouïghours en Chine, les responsabilités des coupables sont difficiles à étudier, car les auteurs en question sont toujours au pouvoir dans leurs États respectifs. Dans cette dernière rubrique APPROFONDISSEMENT de l'année scolaire, nous nous concentrerons par conséquent sur le génocide des Yézidis perpétré en Irak et en Syrie par le califat proclamé par l'État islamique.

Un génocide a eu lieu pas plus tard qu'au milieu des années 2010 dans la région de Sinjar, dans le nord de l'Irak. Ce génocide a mené à l'exil, à la fuite et au bannissement pur et simple des Yézidis. L'État islamique (EI) a réduit des milliers de femmes et de jeunes filles yézidies à l'esclavage sexuel, et assassiné des milliers d'hommes yézidis. Près de 5 000 citoyens yézidis ont trouvé la mort lors d'une « campagne de conversion forcée » menée par l'État islamique dans le nord de l'Irak. Le génocide a commencé après le retrait des troupes irakiennes et des peshmergas (des combattants kurdes), lorsque les Yézidis se sont retrouvés sans défense. La persécution des Yézidis par l'État islamique a fini par attirer l'attention de la communauté internationale, si bien que l'Amérique a fini par intervenir en lançant des frappes aériennes en Irak. De son côté, la Russie a majoritairement soutenu le régime de Damas, qui contrôlait toujours l'ouest de la Syrie. Les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie ont organisé le sauvetage de Yézidis qui s'étaient réfugiés dans une chaîne de montagnes. Les Unités kurdes de protection du peuple (YPG) et les combattants du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) ont quant à eux ouvert un corridor humanitaire vers le mont Sinjar afin de venir en aide aux Yézidis. En 2015, les actions de l'État islamique à l'encontre de la population yézidie ont contraint quelque 500 000 habitants à la fuite. Ce génocide a été reconnu par divers organes des Nations unies et plusieurs organismes nationaux et internationaux.

Les Yézidis parlent kurde. Mono-théistes, ils croient à une émanation de Dieu baptisée Malek Taous, un ange bienveillant apparaissant sous la forme d'un paon. Convaincus que ce paon est une personnification maléfique de Lucifer, ou Sheitan, l'autoproclamé « État islamique » et les autres musulmans de la région considèrent les Yézidis comme des adorateurs du diable. Contrairement aux juifs

et aux chrétiens, les Yézidis ne sont ni des gens du Livre, ni des *dhim-mis* (des non-musulmans qui jouissent d'un statut de « protégés »). Ne bénéficiant d'aucune forme de protection, ils relèvent donc, aux yeux de l'État islamique, de la catégorie des *kafirs* – les infidèles. Avant 2014, 600 000 des 800 000 Yézidis du monde étaient installés en Irak.<sup>1</sup> L'État islamique, qui se fait égale-

ment appeler Daesh, est une organisation terroriste politico-militaire à l'idéologie djihadiste salafite qui proclama, le 29 juin 2014, la création d'un califat dans les régions irakiennes et syriennes qu'elle contrôle. De l'été 2014 au printemps 2019, l'État islamique institua un régime totalitaire dans ce proto-État établi à la suite des déstabilisations politiques provoquées par la guerre en Irak (2003)

et la guerre civile syrienne (2011). En 2014, les combattants radicalisés de l'État islamique gagnèrent du terrain dans de vastes zones de Syrie et d'Irak. Le 10 juin, ils s'emparèrent de Mossoul, la plus grande ville du nord de l'Irak, mettant par la même occasion la main sur un avantage stratégique non négligeable : des champs pétroliers. En Syrie, l'organisation terroriste bombardait la ville de Raqqa pour en prendre le contrôle et en faire la capitale du califat.

En août 2014, plus de 300 familles yézidiées furent contraintes de choisir entre la mort et la conversion à l'islam sunnite. Le 3 août 2014, des troupes de l'EI prirent d'assaut la région entourant Sinjar, une ville du nord de l'Irak contrôlée par les Kurdes et principalement peuplée de Yézidis. Le jour même, les Yézidis et des publications de l'État islamique sur internet parlaient déjà d'exécutions sommaires revendiquées par des militants de l'EI, ce qui poussa 200 000 citoyens à fuir Sinjar, dont 50 000 Yézidis qui se réfugièrent sur le mont Sinjar, où ils furent rapidement encerclés par l'ennemi et menacés de famine et de déshydratation.

Le 4 août 2014, le prince Tahsin Saïd (1933-2019), l'émir des Yézidis, appela les leaders mondiaux

à venir en aide aux Yézidis attaqués par l'État islamique. Début octobre 2014, Matthew Barber, un historien yézidi de l'université de Chicago, estima que 5 000 hommes yézidis avaient été tués par l'EI<sup>2</sup>. Selon les Nations unies, l'État islamique aurait, sur le seul mois d'août 2014, exécuté 5 000 hommes yézidis et enlevé environ 7 000 femmes et jeunes filles yézidiées, qui furent forcées à l'esclavage sexuel. Le rapport sur les violences sexuelles liées aux conflits, établi en 2017 par le Secrétaire général des Nations unies décrit quant à lui en détail la prise brutale de Mossoul, de Sinjar, de Tal Afar et des plaines de Ninive, mais aussi les effroyables violences sexuelles subies par les populations locales, et surtout les femmes et les jeunes filles issues de minorités religieuses et ethniques. D'après différentes déclarations, 971 femmes et jeunes filles yézidiées furent libérées, mais 1 882 seraient toujours asservies en Irak et en Syrie. Des témoignages ont également fait état de déportations de Yézidis de Mossoul vers Raqqa, de trafic d'êtres humains, de vente et de trafic de femmes et d'enfants, et d'utilisation d'esclaves sexuelles comme boucliers humains par l'État islamique lors des opérations menées à Mossoul<sup>3</sup>. Les Yézidiées enlevées par l'EI

ont été vendues sur des marchés aux esclaves. D'après CNN, l'État islamique utilisait même le viol « comme une arme de guerre », envoyant des gynécologues dans les prisons en les chargeant de déterminer si les femmes yézidiées étaient vierges ou enceintes, et d'emmener les femmes enceintes pour leur faire subir un avortement forcé. Haleh Esfandiari, du *Woodrow Wilson International Center for Scholars*, a pointé du doigt les abus perpétrés par les militants de l'État islamiste après la conquête de nouveaux territoires. « Ils amenaient surtout les femmes plus âgées à un marché aux esclaves improvisé, où ils tentaient de les vendre. Les filles plus jeunes... étaient soit violées, soit mariées à des combattants », affirma-t-elle, avant d'ajouter : « Il s'agissait de mariages temporaires, et une fois que ces combattants avaient eu des relations sexuelles avec ces jeunes filles, ils les donnaient tout bonnement à d'autres combattants. »<sup>4</sup>

Selon un rapport des Nations unies du 2 octobre 2014, fondé sur 500 entrevues avec des témoins, en août, l'État islamique a emmené 450 à 500 captives dans la région de Ninive, en Irak, d'où 150 femmes et jeunes filles non mariées, principalement issues des communautés yézidiées et

chrétienne, auraient été envoyées en Syrie pour y être offertes en récompense aux combattants de l'EI ou vendues en tant qu'esclaves sexuelles. L'État islamique vendait ces femmes par le biais d'applications codées pour smartphone comme Telegram, Facebook et, dans une moindre mesure, WhatsApp. Dans leurs annonces, de nombreuses femmes et jeunes filles portaient de beaux vêtements, et parfois un maquillage appuyé. Elles regardaient toutes fixement l'appareil, et se tenaient devant des fauteuils ou des rideaux en brocart dans ce qui ressemblait à la salle de bal d'un hôtel miteux. Certaines sortaient à peine de l'école primaire. Aucune ne semblait avoir plus de trente ans. En octobre 2014, l'EI a explicitement revendiqué, dans son magazine numérique *Dabiq*, une justification religieuse pour l'esclavage des femmes yézidies. Cette justification fut toutefois rapidement rejetée par d'éminents érudits islamistes.

L'offensive menée les 3 et 4 août par l'État islamique dans la région de Sinjar, au nord de l'Irak, poussa entre 30 000 et 50 000 Yézidies à fuir

vers le mont Sinjar (Jabal Sinjar) par peur d'être massacrés, l'ennemi promettant la mort à ceux qui refuserait de se convertir à l'islam. Cinq mille Yézidies en fuite sur le mont Sinjar purent s'échapper grâce aux Unités kurdes de protection du peuple (YPG) et aux combattants du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), qui réussirent à briser le siège de l'EI dans les montagnes. La plupart d'entre eux furent d'ailleurs sauvés par des combattants kurdes du PKK ou des YPG. Cette mission de sauvetage internationale incluait le parachutage de vivres dans les montagnes et l'évacuation par hélicoptères d'une partie des exilés. D'après un article du *Washington Post*, environ 7 000 Yézidies furent toutefois forcés de se convertir à l'« interprétation extrême de l'islam de l'État islamique ». Des hommes yézidies furent ensuite envoyés à Raqqa, en Syrie, et contraints de se battre sur place.

Après le retrait de l'EI, repoussé par les forces irakiennes et kurdes lors des campagnes menées fin 2017, les gouvernements irakien et

kurde tentèrent tous deux de s'arrogger la région. La population yézidie, dont à peine 15 %<sup>5</sup> avaient à l'époque réintégré Sinjar, se retrouva prise entre deux feux politiques. À leur retour, ils ne trouvèrent en outre qu'une ville désertée aux bâtiments en ruines, des bombes artisanales abandonnées par les combattants, et les restes de celles et ceux qui avaient péri dans ce bain de sang. Une fosse commune contenant environ 70 corps fut découverte en novembre 2017, et une seconde, comptant près de 90 cadavres, fut mise au jour un mois plus tard, en décembre.

À l'heure actuelle, en 2023, des milliers de personnes sont encore portées disparues. Des entrepreneurs locaux ont fait appel à leur réseau de contacts dans l'espoir de les retrouver. De leur côté, d'anciens prisonniers utilisent les leurs pour tenter de racheter les Yézidies vendues comme esclaves sexuelles afin de les rendre à leurs familles, et d'éviter que leurs organes soient vendus au marché noir qui offrirait, selon un informateur de l'EI, entre 60 000 et 70 000 dollars la « pièce ».

En mars 2016, les forces de sécu-



Carte de la région yézidie, qui donne une idée de l'émigration vers la Belgique



© Démocratie ou barbarie (Fédération Wallonie-Bruxelles)

rité irakiennes réussirent à arracher un groupe de femmes yézidiennes des griffes de l'État islamique lors d'une opération spéciale derrière les lignes de l'EI, à Mossoul. La ville de Mossoul fut libérée à nouveau par les troupes du gouvernement irakien le 9 juillet 2017.

### Reconnaissance du génocide

Plusieurs organisations internationales, gouvernements et parlements ont qualifié le traitement des Yézidis par l'État islamique de génocide, et l'ont condamné en tant que tel. Le génocide des Yézidis a été officiellement reconnu par divers organes des Nations unies et du Parlement européen. L'Assemblée nationale de l'Arménie, les Parlements australien, britannique et canadien, et la Chambre des représentants des États-Unis ont fait de même. Le bu-

reau du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) a également qualifié la persécution du peuple yézidi de génocide dans un rapport de mars 2015 dénonçant les innombrables atrocités commises lors d'une campagne pour le moins monstrueuse, par exemple, la conversion religieuse forcée et l'esclavage sexuel. En août 2017, la Commission d'enquête internationale a déclaré que l'État islamique avait « commis le crime de génocide en cherchant à détruire les Yézidis par le meurtre, l'esclavage sexuel, l'asservissement, la torture, le déplacement forcé, le transfert d'enfants et les mesures visant à interdire la naissance d'enfants yézidis. » Elle a ajouté que le génocide se poursuivait, et que la communauté internationale se devait de reconnaître ses

conséquences néfastes. La Commission a également écrit que, même s'il se peut que certains pays rejettent l'idée d'un génocide, il est primordial que la communauté internationale prenne la mesure des actes perpétrés et mette un terme au massacre. En 2018, le Conseil de sécurité a ordonné la création d'une équipe d'enquêteurs chargée de rassembler des preuves des crimes internationaux de l'État islamique. La Belgique a, elle aussi, pris certaines initiatives. Le 30 juin 2021, la Commission des Relations extérieures de la Chambre des représentants de Belgique a voté à l'unanimité une résolution déposée par les représentants de l'opposition Georges Dallemagne (Les Engagés) et Koen Metsu (N-VA) visant à caractériser officiellement de génocide l'élimina-

Fosse commune de victimes yézidiées  
dans les environs de Sinjar



© Abdul hamid Zibari (RFE/RL)

tion massive des hommes yézidis et l'asservissement de milliers de femmes et d'enfants yézidis dont l'État islamique s'est rendu coupable en août 2014. Cette résolution appelait également le gouvernement belge à déployer davantage d'efforts afin de soutenir les victimes et de poursuivre les coupables, que ce soit par le biais de la Cour pénale internationale ou d'un nouveau tribunal *ad hoc*. Le 17 juillet 2021, le Parlement belge a voté à l'unanimité la reconnaissance des souffrances imposées aux Yézidis par l'EI en 2014 en tant que génocide.

Le 6 septembre 2014, *Defend International* a lancé une campagne intitulée « *Save The Yazidis: The World Has To Act Now* » pour sensibiliser le monde à la tragédie vécue par les Yézidis à Sinjar, coordonner des actions visant à intensifier les efforts entrepris pour sauver les femmes et jeunes filles chrétiennes et yézidiées encore captives de l'État islamique, offrir une plateforme de discussion et d'échange d'informations sur les

questions et initiatives liées à la garantie des droits fondamentaux des Yézidis, où qu'ils soient établis, et servir de pont entre les partenaires et communautés dont les activités peuvent servir les objectifs de la campagne, par exemple des personnes, collectivités, communautés et organisations actives dans la protection des droits des femmes et des jeunes filles, ou encore des acteurs impliqués dans l'abolition de l'esclavage moderne et des violences contre les femmes et les jeunes filles. Revenant sur la menace perpétuelle qui plane sur les Yézidis, la Commission des États-Unis sur la liberté religieuse internationale (USCIRF) a, pour sa part, invité le gouvernement américain à prendre des mesures pour protéger les droits humains et la liberté de culte de ce groupe en Irak.

#### **Poursuite des coupables**

Une fois l'acte de génocide établi, il faut, bien entendu, s'attaquer aux coupables : une tâche (une fois de plus) extrêmement

difficile, étant donné que la plupart des leaders de l'État islamique sont morts ou ont disparu de la surface de la Terre, et que de nombreux crimes ont été commis par toute une foule de coupables. Un tribunal international jugera-t-il un jour les criminels de l'EI ? Pour le prêtre français Patrick Desbois (dont l'association *Yahad-In Unum* recueille des témoignages de victimes yézidiées sur le terrain), la réponse est clairement « non ». « La présidente de la Haute Cour de La Haye (Pays-Bas) m'a dit qu'elle ne pouvait rien faire. Pour juger des crimes de génocide, il faut que le pays du ressortissant ait signé le Statut de Rome, ce que n'ont pas fait l'Irak, la Syrie et les États-Unis, contrairement à la France et l'Allemagne. Aujourd'hui, les procès de djihadistes qui ont lieu en Allemagne sont instruits pour terrorisme. »<sup>6</sup> Amal Clooney, l'avocate du *Center for Justice & Accountability* (et épouse de l'acteur américain George Clooney), a défendu cinq Yézidiées demandant à la Uni-



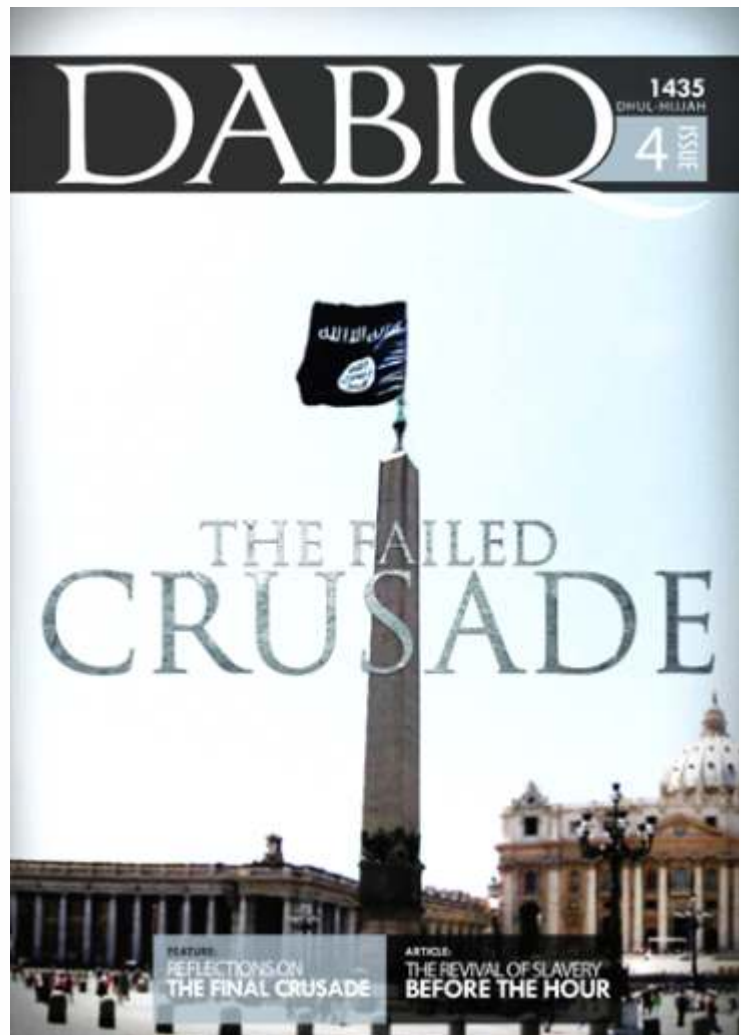
ted States District Court for the Eastern District of Virginia de poursuivre Umm Sayyaf pour le rôle qu'elle a joué dans leur calvaire. Umm Sayyaf et son époux, Abu Sayyaf al-Iraqi (1967-2015), un chef de haut rang de l'État islamique ont été accusés d'avoir réduit en esclavage au moins sept jeunes filles yézidiennes ainsi que l'activiste américaine Kayla Mueller dans leur maison d'Al-Chadadeh, en Syrie. Pendant cette période d'asservissement, elles auraient été torturées, violées, agressées sexuellement, battues et sciemment affamées. Umm Sayyaf aurait régulièrement préparé les femmes et les jeunes filles en vue de leur viol par des militants de l'EI tels que le mari d'Umm Sayyaf et Abu Bakr al-Baghdadi (1971-2019), le leader et calife autoproclamé de l'EI. En mai 2015, les forces d'opérations spéciales américaines ont fait irruption dans la maison, capturant Umm Sayyaf et libérant les victimes yézidiennes. Abu Sayyaf fut quant à lui tué au cours de l'as-

saut. Les troupes américaines ont finalement remis Umm Sayyaf au Gouvernement régional du Kurdistan en Irak. En 2021, des tribunaux allemands ont condamné des femmes de l'État islamique pour leur implication dans l'asservissement de Yézidiennes. Un rapport du *Yazidi Justice Committee* a également accusé la Turquie, la Syrie et l'Irak de n'avoir ni empêché ni puni le génocide. Dans certains cas, des populations civiles arabes ont payé lourdement la vengeance de milices yézidiennes. D'après un rapport d'Amnesty International, le 25 janvier 2015, les membres d'une milice yézidienne ont attaqué les villages arabes de Jiri et Sibaya, dans la région nord-irakienne de Sinjar, tuant 21 résidents. Quarante autres ont en outre été enlevés, dont 17 manquent encore à l'appel et sont présumés morts<sup>7</sup>.

### Conclusion

Depuis août 2014, et plusieurs années durant, l'État islamique s'est rendu coupable de violences

sexuelles perpétrées de manière méthodique et à grande échelle, ce qui équivaut à un crime contre l'humanité, ainsi que d'autres actes commis envers la population yézidienne répréhensibles au vu du droit international. Ces crimes ont eu un impact dévastateur sur cette communauté. La prise en compte des droits et des besoins du peuple yézidien soulève toutefois des questions complexes, car il n'existe aucun consensus politique sur le statut de leur communauté après le retrait de l'EI. En tant que victime d'un conflit politique national et régional, la communauté yézidienne est plus que jamais une « minorité disputée », qui n'a pas voix au chapitre dans les débats visant à déterminer si elle doit être rattachée à Bagdad ou au Kurdistan, ou si elle doit diriger elle-même son territoire historique. Les témoignages recueillis mettent en lumière la lourde responsabilité des djihadistes étrangers de l'État islamiste dans la mise en pratique de l'idéologie sur laquelle furent basés les crimes



Couverture du numéro de *Dabiq* d'octobre 2014, dans lequel l'État islamique tente de justifier le trafic d'esclaves yézidies

commis à l'encontre des Yézidis, et en particulier les hauts fonctionnaires, y compris des ressortissants d'États membres de l'Union européenne et d'autres États ayant ratifié le Statut de la Cour pénale internationale. Les djihadistes étrangers ont joué un rôle de taille dans la perpétration de ces crimes, ainsi que dans la vente et l'échange de femmes et d'enfants yézidies et la revente de prisonniers yézidies à leurs propres familles. À l'instar du gouvernement central irakien et des autorités kurdes, la communauté internationale, les organisations régionales et les autorités nationales des pays d'origine de ces combattants étrangers font, aujourd'hui encore, montre d'une véritable absence de réaction face à l'impunité des coupables de ces crimes commis envers les membres de la communauté yézidie. ■

**Frédéric Crahay**  
Directeur  
ASBL Mémoire d'Auschwitz

(1) Lamfalussy, C. (2019). *Les Yézidis, un peuple entre exil et résistance*, dossier pédagogique de Dob. (8 p.)  
(2) Barber, M. T. (2021) *A Survey of the Political History of the First Year of the Yezidi Genocide*. *Yezidism, between Continuity and Transformation*, Harrassowitz Verlag. (p. 3-39)  
(3) Conseil de sécurité des Nations unies. (15 avril 2017). Rapport du Secrétaire général sur les violences sexuelles liées aux conflits. Nations unies. <https://www.un.org/sexualviolenceinconflict/wp-content/uploads/2022/04/2022-UN-SG-annual-report-on-CRSV-French-1.pdf> (consulté le 29 mars 2023).  
(4) Brekke, K. (8 septembre 2014). *ISIS is attacking Women, and nobody is talking about it*. *Huffington Post*. [https://www.huffpost.com/entry/isis-attacks-on-women\\_n\\_5775106?cps=gravity](https://www.huffpost.com/entry/isis-attacks-on-women_n_5775106?cps=gravity) (consulté le 7 mars 2023).

(5) Jalabi, R. (10 décembre 2017). *Yazidi's caught in 'political football' between Baghdad and Iraqi Kurds*. *Reuters*. <https://www.reuters.com/article/us-mideast-crisis-iraq-yazidis/yazidis-caught-in-political-football-between-baghdad-iraqi-kurds-idUSKBN1E40FZ> (consulté le 6 mars 2023).  
(6) Chareton, A. & Desbois, P. (28 janvier 2021). *Le génocide des yézidies n'est pas terminé*. *Le Pèlerin*. <https://www.lepelerin.com/dans-l-hebdo/rencontre/pere-patrick-desbois-le-genocide-des-yezidis-n-est-pas-termine-5967> (consulté le 29 mars 2023).  
(7) Irak: *Revenge attacks in Sinjar – Arab Civilians pay the price for IS-crimes*. (10 juin 2015). *Amnesty International*. <https://www.amnesty.org/en/wp-content/uploads/2021/05/MDE1418012015ENGLISH.pdf> (consulté le 6 mars 2023).


# L'ÉVOLUTION DE L'ÉTUDE DES CRIMINELS DEPUIS LA FIN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE (2)



© Domaine public

Cette seconde partie est une analyse plus approfondie du nuancement progressif qu'a connu l'étude des coupables à partir des années 1970 ; un nuancement qui a ouvert la voie à l'étude diversifiée des bourreaux de la Shoah telle que nous la connaissons aujourd'hui.

Le célèbre historien Hans Mommsen fait partie des auteurs qui ont sans conteste adopté – et peaufiné – l'approche fonctionnaliste proposée par Hannah Arendt. À cette époque, il a d'ailleurs rédigé l'essai *Nationaal Socialisme: Cumulatieve radicalisering en de zelfvernietiging van het regime*, dans lequel il a formulé pour la première fois le concept de « radicalisation cumulative » qui fut repris, une quinzaine d'années plus tard, dans diverses études sur le terrorisme. Plusieurs auteurs ont également suivi cette voie en se concentrant sur « l'anatomie de l'État SS » (Eugen Kogon), « la modernité et l'Holocauste » (Zygmunt Bauman), les « compartiments d'extermination » (Abram Swaan), ou encore l'« organisation de la terreur » (Wolfgang Sofsky). Dans tous les cas, le fil rouge était le processus d'organisation rationalisé qui sous-tendait une extermination à laquelle ont participé plusieurs institutions et acteurs. Cette théorie, selon laquelle l'extermination est le produit de toute une série de facteurs, fut notamment étayée par l'autobiographie posthume de Rudolf Höß, le commandant du camp d'Auschwitz. Cet ouvrage a servi d'inspiration au roman historique *La mort est mon métier* de l'auteur français Robert Merle, qui fut adapté au cinéma en 1977 sous la forme d'un long métrage allemand intitulé *Aus einem Deutschen Leben*.



Les auteurs susmentionnés et leurs successeurs ont eu le mérite de s'éloigner des représentations bipolaires opposant les fous aux mauvais, ou les démons aux desperados. Gerhard Paul a toutefois souligné que cette seconde période, du milieu des années 1960 à la fin des années 1980, a également créé une certaine distance par rapport aux coupables, cette fois par « dépersonnalisation et abstraction ». Il estimait – et avait, selon moi, en partie raison – que cette vision avait tendance à présenter la Shoah comme un engrenage meurtrier dans lequel l'individu était dépouillé de toute responsabilité ou marge de manœuvre (*Automatismus ohne Menschen*) : la fameuse question du ratio micro-macro (ou structure-agentivité) qui divise le monde de la théorie sociale. Cette abstraction, la prise en compte des coupables et des spectateurs en plus des victimes, et la prévalence du grade et du réseau sur la nature individuelle n'ont d'ailleurs pas toujours été bien reçues, que ce soit dans le pays des bourreaux (Allemagne-Autriche) ou dans celui des victimes (Israël). En Israël, l'œuvre

monumentale de Raul Hilberg, initialement publiée en anglais, a attendu pas moins de 51 ans avant d'être traduite en hébreu par l'institut Yad Vashem. De leur côté, les Allemands ont vu leur « alibi d'une nation » ployer sous le poids des preuves témoignant de la culpabilité de cercles bien plus larges. Des débats houleux ont alors éclaté entre les intentionnalistes (d'en haut/pourquoi) et les fonctionnalistes (d'en bas/comment), et entre ceux qui attribuaient le locus de contrôle à la disposition du coupable, par exemple la personnalité autoritaire mesurée par l'échelle F (échelle du fascisme) de Theodor Adorno, et ceux qui accordaient davantage de poids à l'influence des événements situationnels et de la dynamique de groupe, comme les psychologues sociaux Solomon Asch (pouvoir du conformisme), Stanley Milgram (expérience des électrochocs) et Philip Zimbardo (expérience de Stanford). Au milieu des années 1980, les historiens se sont même livrés la célèbre bataille de l'historiographie (*Historikerstreit*), au cours de laquelle se sont affrontés les érudits qui défendaient un Sonderweg spécifi-

quement allemand, et ceux qui estimaient que les goulags et les camps nazis pouvaient et devaient être comparés. Pour résumer, diverses polémiques ont éclaté du milieu des années 1960 à la fin des années 1980, opposant bien souvent des camps qui défendaient farouchement leur côté d'une vision binaire de la Shoah. Les premières tentatives fructueuses d'intégration n'arrivèrent que plusieurs décennies plus tard.

Durant cette période, deux auteurs ont développé, sans effusion et dans le cadre de leurs disciplines respectives, des points de vue et des idées très nuancés qui ne seront acceptés et diffusés que vingt ans plus tard. Le premier est Herbert Jäger, un criminologue allemand qui s'est imposé comme un véritable pionnier grâce à son livre *Verbrechen unter totalitärer Herrschaft. Studien zur nationalsozialistischen Gewaltkriminalität*. Très en avance sur son temps, Jäger a introduit des typologies, des gradations et des nuances nouvelles dans l'analyse des coupables, et a décrit en détail plusieurs techniques de neutralisation qui effacent la réti-

cence à participer à des faits de violence. Dans sa *Typologie der Beteiligung*, il a distingué les méfaits sans ordre (*Exzeßtaten*), les formes d'exécution relativement autonome d'un ordre (*Initiativtaten*) et les formes d'exécution subordonnée (*Befehlstaten*), avant de diviser chacune de ces classes en sous-catégories. Il a en outre analysé cinq ans de condamnations pour actes de violence national-socialistes (août 1958 - août 1963) pour assortir sa théorie de statistiques, ce qui lui a permis d'établir que 20 % de ces délits étaient des *Exzeßtaten*, 20 % des *Initiativtaten*, et 60 % des *Befehlstaten*. Jäger s'est également intéressé à la contrainte présumée et au *Befehlsnotstand* (l'obligation d'obéir aux ordres fréquemment invoquée), mais à mes yeux, ses travaux surpassent surtout ceux de ses contemporains par la pluralité de motifs d'implication des coupables qu'ils couvrent.

Le second pionnier est Henry V. Dicks, auteur de l'étude *Licensed Mass Murder. A Social Psychological Study of Some SS Killers*, publiée en 1972. Dicks a interrogé une petite sélection de gardiens

de camp et de membres d'unités de la Gestapo (tous condamnés) afin d'explorer leur parcours, leur personnalité et leur profil psychologique. Il en a conclu que les comportements criminels ne découlaient pas nécessairement d'un certain fanatisme ou de troubles psychiatriques identifiables. Il s'est alors penché sur la « capacité latente » d'hommes ordinaires à porter en eux des envies meurtrières, à les activer dans certaines circonstances et, une fois ces circonstances abolies, à revenir à une existence banale et raisonnable menée dans le respect du pouvoir en place. Dans un autre contexte, les huit bourreaux qu'il a interrogés auraient pu passer pour des gens tout à fait « normaux ». Pour Dicks, l'obéissance, l'éthos collectif et la brutalisation étaient donc des facteurs déterminants. Il a également commenté en long et en large les résultats de l'expérience menée par Stanley Milgram. Il avait donc vingt ans d'avance sur les débats en question, mais aussi sur le langage connexe, avec notamment la notion d'« hommes ordinaires ». Entre-temps sont également parues plusieurs études cruciales sur

les coupables individuels et les groupes. L'une des plus connues n'est autre que le livre *Into That Darkness: from Mercy Killing to Mass Murder* de Gitta Sereny, basé sur de nombreux entretiens avec Franz Paul Stangl, le commandant de Sobibór et Treblinka. Parmi les autres publications qui méritent d'être citées, on retrouve notamment *The Einsatzgruppen Reports: Selections from the Dispatches of the Nazi Death Squads' Campaign Against the Jews July 1941-January 1943*, et *Schöne Zeiten – Judenmord aus der Sicht der Täter und Gaffer*, deux ouvrages qui renferment un trésor de sources primaires. Le second, *Schöne Zeiten*, a en outre bravé une interdiction de longue date en incluant plusieurs photos et pages issues d'albums de coupables, révolutionnant ainsi la visualisation des bourreaux. Ces publications ont marqué l'avènement d'une nouvelle sorte de réalisme sociohistorique, et ont donné le champ libre aux chercheurs des années 1990, dont les travaux en matière d'étude des criminels s'avéreront cruciaux. Une chose est sûre : en 75 ans, l'étude des criminels est passée

Le texte intégral a été publié, accompagné de toutes les notes, dont seulement une sélection est reprise ici, dans notre revue scientifique :

*Témoigner. Entre histoire et mémoire*  
(N° 136 - avril 2023)

de quelques ouvrages de référence à une multitude de travaux qu'une bibliothèque entière peinerait à contenir. Gerhard Paul affirme d'ailleurs que l'étude des bourreaux de la Shoah est aujourd'hui véritablement indépendante et diversifiée.

«*Deux générations après la Shoah, l'Allemagne connaît ses premières recherches historiques axées sur les coupables, sans doute inspirées des travaux d'érudits étrangers, et majoritairement libérées de tout besoin d'acquiescement ou de disculpation.*»<sup>1</sup>

Il est important de mentionner ici que bon nombre d'autres disciplines scientifiques ont connu un essor similaire, bien souvent en étroite interaction (comparative) avec les recherches liées à la Shoah. Cette richesse a entraîné la création d'un domaine d'étude à part entière, avec un « ensemble commun de théories et de concepts fondamentaux » et, depuis 2020, son propre guide, *The Routledge Handbook of Perpetrator Research*. La sphère académique semble avoir définitivement abandonné les anciennes discussions binaires au profit d'une approche interdisciplinaire et comparative qui entraîne un besoin croissant de modèles intégratifs capables de rapprocher de manière compréhensible cette multitude d'études de cas, de typologies des coupables

et d'actes, de motifs, de cadres idéologiques, de processus et de mécanismes de dynamique de groupe. Et c'est justement là que réside ma quête, mon domaine d'intérêt visuel. L'étude des criminels a beau être fascinante, lorsque je me plonge dans une approche historiographique, systémique et multicausale, je ne peux m'empêcher de relever un certain manque de clarté sur la manière dont ces analyses entendent clarifier les interactions complexes qui existent entre les différents (f)acteurs analysés. Je rejoins ainsi le criminologue David Matza, qui a déclaré en 1965 que « lorsque les facteurs deviennent trop nombreux [...], on se retrouve dans une position inextricable où tout a son importance. » Nous savons que la situation est complexe et plurielle, mais nous ne savons pas comment modéliser efficacement les différents (f)acteurs dont les interactions complexes mènent à la violence collective.

Je souhaiterais conclure par une métaphore imagée, en guise de transition vers une éventuelle représentation visuelle future. Le graphiste qui a réalisé l'affiche du long métrage *Aus einem Deutschen Leben* sur la vie du commandant Rudolf Höß a réalisé un petit chef-d'œuvre en dessinant une croix gammée géante sous laquelle Rudolf Höß apparaît telle une marionnette, le bras droit levé en un salut hitlérien. Cette image

est une représentation saisissante du paradigme dominant de l'époque, où Höß était un acteur doté d'une certaine agentivité, dirigé par le système national-socialiste. Plusieurs décennies d'étude des criminels ont démontré l'importance à la fois du système et de l'individu, avec toutes leurs caractéristiques et évolutions. Les générations futures doivent à présent se concentrer non pas sur la croix et le pantin, mais bien sur les ficelles qui les relient. Ces ficelles symbolisent les liens entre tous les (f)acteurs qui influencent le processus de la violence. La question est à présent de savoir comment ils s'imbriquent, quelles sont les principales interactions et relations de mutualité ou de circularité des spirales de la violence, et quels sont les événements qui entrent en jeu. Et, bien sûr, de déterminer dans quelle mesure le caractère visuel d'une représentation picturale peut faciliter la compréhension de ces relations et interactions. ■

**Dr Christophe Busch**  
Hannah Arendt Instituut

(1) Gerhard P. Von Psychopathen, *Technokraten des Terrors und « ganz gewöhnlichen » Deutschen*. Ici, p. 67.



Nom et prénom

Classe / Cours



Stanley Milgram a été fortement critiqué pour ses expériences. Rédigez une courte biographie.

Cherchez en quoi consistait son « expérience sur l'obéissance » et discutez-en avec vos camarades de classe.

Expliquez quelques-unes de ses autres expériences.

Remarques de l'enseignant/e

**TRACES DE MÉMOIRE**

est une publication trimestrielle de  
l'ASBL Mémoire d'Auschwitz

[www.auschwitz.be](http://www.auschwitz.be)

# IRMA GRESE SURNOMMÉE « LA HYÈNE D'AUSCHWITZ »

*Lors du procès de Belsen, plusieurs hommes et trois femmes furent poursuivis en raison d'actes contraires à la Convention de Genève de 1929 sur le traitement des prisonniers de guerre. L'une de ces femmes était Irma Grese, 22 ans. Elle était accusée d'avoir maltraité des détenus, d'avoir procédé à des sélections, et d'avoir organisé et perpétré des exécutions. Pendant son procès, elle détailla son quotidien de gardienne au sein de camps de concentration tels qu'Auschwitz : « J'ai réfléchi, et j'aimerais ajouter qu'en effet, je ne battais pas uniquement les détenus de mes mains. À Auschwitz, certains gardiens ont disposé pendant environ une semaine de fouets fabriqués dans les ateliers du camp. Il m'est arrivé d'employer un tel fouet pour frapper un prisonnier, jusqu'à ce que l'utilisation des fouets soit interdite. Les gardiennes ne portaient et n'utilisaient jamais de fusil. » Au vu de ce témoignage, on comprend mieux pourquoi les détenus l'ont affublée du surnom de Hyène von Auschwitz, la hyène d'Auschwitz.*

Irma Grese est née en 1923 dans la république – politiquement instable – de Weimar. Pendant sa jeunesse, elle voulut rejoindre la *Bund Deutscher Mädel* (voir encadré), mais en fut empêchée par son père. Sa mère se suicida alors qu'elle n'avait que 14 ans. Elle quitta l'école deux ans plus tard, en 1938, et termina son service civil au *Reichsarbeitsdienst* (service du travail du Reich) l'année suivante. Elle enchaîna ensuite plusieurs emplois sans importance. Irma Grese voulait devenir infirmière, mais rata ses examens à plusieurs reprises. Elle travailla toutefois deux ans en tant qu'aide-soignante dans un sanatorium de la SS. Vers la fin de l'été 1942, elle s'engagea dans la

SS comme volontaire, s'attirant par la même occasion les foudres de son père, qui la renia, et devint gardienne (*Aufseherin*) au camp pour femmes de Ravensbrück. Irma Grese fut finalement mutée en Pologne, où elle entama sa sombre carrière au KL d'Auschwitz-Birkenau. D'abord aide administrative du *Blockführer* (chef de Block), elle fut rapidement promue au poste de responsable d'un détachement. En mai 1944, quand commença la déportation et l'extermination des Juifs hongrois, Irma Grese devint *Rapportführerin*, c'est-à-dire responsable du camp des femmes, avec près de 30 000 détenues sous sa coupe. Avant la fin de cette même année, elle reçut la

responsabilité de deux Blocks du camp pour hommes, et profita de son statut pour torturer et rabaisser les prisonniers sous sa charge. Pendant l'évacuation d'Auschwitz, elle fut nommée responsable du transfert des détenus vers le KL de Ravensbrück et, à partir de mars 1945, vers celui de Bergen-Belsen.

Lorsqu'elle libéra Bergen-Belsen à la mi-avril 1945, l'armée britannique découvrit des monceaux de cadavres décharnés. Irma Grese fut alors arrêtée et, comme bien d'autres anciennes gardiennes de camp, forcée de déplacer les corps vers des fosses pour les y enterrer. Emprisonnée le mois suivant, elle fut finalement transférée à la prison de Lune-

Irma Grese, surnommée « la 'belle' bête de Belsen », aux côtés de Josef Kramer, alias « la bête de Belsen ». Ils seront tous deux pendus pour leurs crimes



© Domaine public

bourg en septembre 1945 pour y attendre son procès.

Irma Grese fut immédiatement mise en avant par la presse internationale en raison de son jeune âge et de son air à première vue innocent. Lors du procès, elle fit appel à sa sœur pour plaider en sa faveur. Cette dernière déclara qu'à l'école, Irma avait tendance à fuir les conflits. De son côté, le colonel Backhouse, son procureur, exposa sans détour son véritable rôle pendant la Seconde Guerre mondiale : « Il n'est pas un crime commis dans ce camp (Auschwitz) dont elle ne soit pas responsable. Elle prenait régulièrement part aux sélections arbitraires pour la chambre à gaz, et quand elle a rejoint Belsen, elle a

continué exactement de la même manière. » Après l'audition de différents témoins, Irma Grese reçut plusieurs surnoms comme « la hyène d'Auschwitz », « la belle bête de Belsen » ou encore « la bête blonde de Belsen ». Irma Grese fut jugée pour avoir abattu des détenues ou avoir ordonné à d'autres gardiens de s'en charger. Elle avait également participé aux sélections aux côtés de Josef Mengele. Elle avait en outre infligé à de nombreux prisonniers des sévices physiques synonymes de mort ou de transfert au Block 25, l'antichambre de la chambre à gaz. À son procès, elle plaida non coupable des charges retenues contre elle, ce qui ne manqua pas d'offenser bon

### **Bund Deutscher Mädel ou BDM**

La *Bund Deutscher Mädel* (Ligue des jeunes filles allemandes) était un mouvement destiné aux jeunes Allemandes de 14 à 18 ans, qui faisait suite à la *Jungmädelsbund* (Ligue des fillettes), qui rassemblait des filles de 10 à 13 ans. La BDM inculquait à ses jeunes membres le rôle de la femme dans la société nazie ; un rôle qui, selon l'idéologie nationale-socialiste, consistait principalement à enfanter et à s'occuper du ménage. À partir de 1936, l'adhésion à la BDM fut obligatoire pour toutes les jeunes filles d'Allemagne.

nombre de rescapés traumatisés. Irma Grese fut – sans surprise – déclarée coupable et condamnée à mort. Après une demande de grâce refusée par le maréchal Montgomery, elle devint, le 13 décembre 1945, la plus jeune femme jamais pendue par Albert Pierrepoint. Elle passa la soirée précédant son exécution à entonner des chants nazis, et ses dernières paroles sur l'échafaud furent : « Schnell! ».

**Johan Puttemans**  
Coordinateur pédagogique  
ASBL Mémoire d'Auschwitz

# LES **ZIVILFAHNDER** ET LA TRAQUE DES RÉFRACTAIRES AU TRAVAIL OBLIGATOIRE

Le 6 octobre 1942, l'occupant nazi impose aux Belges le travail obligatoire au sein du Reich. À compter de cette date, les hommes âgés de 18 à 50 ans et les femmes de 21 à 35 ans peuvent donc être appelés à aller travailler en Allemagne. Le régime consent toutefois quelques exceptions : les travailleurs des mines et des entreprises qui œuvrent déjà pour la machine de guerre allemande sont par exemple exemptés d'*Arbeitseinsatz*. Les collaborateurs membres d'une organisation (para)militaire échappent eux aussi à cette obligation de travail. Perçues comme un danger pour les bonnes mœurs du Reich, les femmes sont également exclues à partir de mars 1943. Cette même année, l'occupant allemand adopte un nouveau système de recrutement automatique par année de naissance.

## **Le travail obligatoire en Allemagne**

L'ordonnance du 6 octobre 1942 est très mal reçue par les Belges, notamment parce qu'elle touche presque chaque famille. Pour se soustraire à cette vile contrainte allemande, de nombreux hommes choisissent de disparaître ou de rejoindre la résistance. L'introduction de l'obligation de travail marque alors un tournant de l'occupation en Belgique : en plus d'être confronté à une intensification des actes de résistance, l'occupant voit en effet le taux de popularité de la résistance grimper en flèche. Pour essayer de renverser la vapeur, les nazis imposent des mesures drastiques telles que la prise d'otages ou la déportation de prisonniers politiques vers le Reich, mais rien n'y fait.

Les Allemands créent alors le *Zivilfahndungsdienst* (service civil de recherches) afin de traquer les réfractaires. Ce corps auxiliaire de la *Feldgendarmerie* (police militaire allemande) enrôle principalement des membres de mouvements inspirés de l'Ordre nouveau

tels que Rex, et des partisans de la communauté de travail flammando-allemande DeVlag.

Un bon millier de collaborateurs intègrent ainsi le *Zivilfahndungsdienst* entre janvier et juin 1944. En échange d'une arme et d'un bon salaire, ils sont prêts à enquêter activement sur ceux de leurs compatriotes qui tentaient de se soustraire au travail obligatoire. Pour s'acquitter de cette mission, ils n'hésitent pas à recourir à la violence, quitte à faire des morts ou des blessés.

Ces agents auxiliaires locaux ont joué un rôle non négligeable dans le système de répression allemande, puisqu'au moins 46 des 242 collaborateurs passés devant le peloton d'exécution entre 1944 et 1950 avaient travaillé comme *Zivilfahnder* pendant l'Occupation. Le rayon géographique restreint dans lequel ils avaient commis leurs méfaits, l'ampleur de ceux-ci et leur participation active à la mise en œuvre d'une mesure ayant touché presque chaque famille belge expliquent sans nul doute pourquoi tant de

*Zivilfahnder* furent condamnés lors de la répression. Leurs dossiers pénaux montrent en outre que la plupart d'entre eux avaient du sang sur les mains. Certains avaient par exemple abattu des réfractaires au travail obligatoire lors de rafles, tandis que d'autres s'étaient rendus coupables de mauvais traitements.

## **L'affaire Vandersmissen**

Hendrik Vandersmissen, né à Lierre le 4 avril 1922, a rejoint le *Zivilfahndungsdienst* car sans emploi à ce moment, en février 1944. Après une formation à Zellik, il a participé à plusieurs rafles dans la région malinoise. Après les faits, il a toutefois déclaré n'avoir été qu'un chauffeur du *Zivilfahndungsdienst*, mais plusieurs témoins ont contredit cette version, affirmant que Vandersmissen avait également arrêté des réfractaires au travail obligatoire. Pire encore, il aurait frappé plusieurs de ses concitoyens, et en aurait abattu au moins deux pour les empêcher de s'enfuir. Pour l'auditorat militaire de Malines, les



# Zivilfahndungsdienst der Feldgendarmarie

(Service allemand  
de recherche)

(Dienstsigel)

(Duitsche  
opsporingsdienst)

D Ir. 873 6. 44.

© KB, Bibliothèque nationale

Un bon millier de Belges se sont engagés dans le *Zivilfahndungsdienst* pour arrêter les réfractaires au travail

faits sont on ne peut plus clairs : « Il a mis son zèle au service de ses maîtres allemands, qui l'ont payé pour son infâme travail. Brutal, toujours prêt à faire usage de ses armes, sans cesse à proférer des menaces de mort, il est monté au créneau pour traquer ceux qui cherchaient à se cacher. »

Le 20 décembre 1945, le tribunal militaire de Malines condamne Vandersmissen à la peine de mort pour aide à l'ennemi, collaboration politique et délation. Après une nouvelle condamnation à mort par la Cour militaire de Bruxelles et un appel rejeté en cassation, sa seule chance de s'en sortir est d'être gracié. Il adresse donc deux courriers au chef d'État. Le 6 septembre 1947, il demande au prince Charles une commutation de peine afin de pouvoir s'occuper de sa famille :

« Mon père [...] est décédé d'une attaque subite le 18 août 1947. Mère est donc seule avec deux enfants mineurs, dont le plus vieux a 13 ans et le plus jeune 9 [...] Ma mère est saine d'esprit, mais

n'est pas des plus robustes, et depuis la mort de Père, elle vit dans la crainte de ce qu'il va m'arriver à moi, son fils aîné [...] En tant qu'aîné d'une fratrie de trois, il est de mon devoir de m'occuper de Mère et de mes frères, qui vont encore à l'école. »

Dans sa demande de grâce, Vandersmissen souligne qu'il n'a jamais voulu nuire à sa patrie, et qu'il n'était qu'un jeune insouciant tombé dans « les filets des Allemands » :

« Ma femme est tombée malade, et j'ai perdu mon emploi. Par nécessité, pour assurer notre subsistance, j'ai commencé à mener un petit commerce clandestin, mais les Allemands m'ont attrapé. Environ une semaine après m'avoir arrêté, les Allemands m'ont proposé deux options : être envoyé dans un camp de concentration en Allemagne (camp d'internement), ou devenir chauffeur pour un service auxiliaire de la Feldgendarmarie de Malines [...] Je regrette

sincèrement d'avoir choisi la seconde option. »

Vandersmissen admet avoir travaillé comme chauffeur pour le *Zivilfahndungsdienst*, mais maintient n'avoir tiré sur aucun réfractaire au travail obligatoire.

« Je n'ai jamais fait de mal à personne ; ou peut-être l'ai-je fait, mais indirectement, en effectuant des trajets comme chauffeur pour les Allemands ; mais je jure que je n'ai jamais eu aucune mauvaise intention envers ma Patrie. »

Les regrets exprimés par Vandersmissen ne suffirent pas à le sauver. Le prince Charles refusa en effet sa demande de grâce le 20 avril 1948, préférant suivre les avis de l'auditeur général et du ministre de la Justice. Le 4 mai 1948, Vandersmissen se présenta donc aux aurores devant le peloton d'exécution de la caserne Delobbe de Malines. ■

**Dr Dimitri Roden**  
École royale militaire

# BALISES POUR LA CITOYENNETÉ

## UN LABEL POUR CES ÉCOLES QUI ONT CE 'PETIT RIEN' EN PLUS

Il est devenu habituel de récompenser les écoles qui font des efforts supplémentaires dans le domaine du sport, de l'écologie ou d'autres activités en dehors du programme scolaire officiel.

C'est pourquoi l'ASBL *Mémoire d'Auschwitz* et la *Fondation Auschwitz* ont décidé, il y a quelques années, d'attribuer un label aux établissements qui font

des efforts supplémentaires en matière d'engagement civique et de les intégrer aux « **Balises pour la Citoyenneté** », parce que l'enseignement du *'vivre ensemble dans le respect et la tolérance'* est tout aussi important qu'apprendre à lire et à écrire.

Le vendredi 21 avril, la remise de cette reconnaissance a eu lieu à l'*Atelier Marcel Hastir* à Bruxelles.

C'est dans ce lieu qu'il y a 80 ans, trois jeunes hommes ont forgé le projet d'arrêter le XX<sup>e</sup> transport de déportation de la *Kazerne Dossin* vers Auschwitz ; l'acte ultime de citoyenneté. Les écoles invitées ont été reçues par notre président, M. Henri Goldberg, et par la Ministre de l'Éducation, Madame Caroline Désir, ainsi que par des membres de notre Commission pédagogique.



## Après quatre ans, la liste des écoles accréditées commence à s'allonger.

APLL (La Louvière)  
 ATHENA CAMPUS CENTRUM (Oostende)  
 ATHÉNÉE ROYAL (Lessines)  
 ATHÉNÉE ROYAL LOUIS DELATTRE (Fontaine l'Évêque)  
 ATHÉNÉE ROYAL THIL LORRAIN (Verviers)  
 CAMPUS HET SPOOR (Mol)  
 CAMPUS MAX STEM (Tessenderlo)  
 CENTRE SCOLAIRE S2J (Liège)  
 COLLÈGE DU SACRÉ-CŒUR (Ganshoren)  
 COLLÈGE SAINT-GUIBERT (Gembloux)  
 COLLÈGE SAINT-ROCH (Ferrières)  
 ECOLE SECONDAIRE LIBRE (Saint-Hubert)  
 EESSCF (Marloie)  
 GO! ATHENEUM (Denderleeuw)



Madame Caroline Désir,  
 Ministre de l'Enseignement ▲

▼ Monsieur Marc Bouckhuyt, membre de la commission pédagogique néerlandophone



IC DIEN-HBO VERPLEEGKUNDE (Roeselare)  
 INSTITUT NOTRE DAME (Beauraing)  
 INSTITUT SAINT-CHARLES (Dottignies)  
 INST. SAINT-JOSEPH SACRÉ-CŒUR (La Roche-en-Ardenne)  
 IPES (Ath)  
 IPES (Tubize)  
 KTA2 – VILLERS (Hasselt)  
 LYCÉE MARIA ASSUMPTA (Laeken)  
 LYCÉE SAINT-JACQUES (Liège)  
 SINT MAARTENINSTITUUT (Aalst)  
 SINT-JANS COLLEGE (Sint-Amandsberg)  
 STEDELIJK LYCEUM CADIX (Antwerpen)  
 TECHNOV (Vilvoorde)  
 ONZE-LIEVE-VROUW COLLEGE (Oostende)

**Envie d'inscrire  
 votre école aussi ?  
[info@auschwitz.be](mailto:info@auschwitz.be)**

LA FONDATION AUSCHWITZ ET L'ASBL MÉMOIRE D'AUSCHWITZ  
PRÉSENTENT DANS LE CADRE DE LEUR ACTIVITÉ ANNUELLE  
**MUSIQUE SOUS LE TROISIÈME REICH**

# KROKE

QUAND LA MUSIQUE KLEZMER DEVIENT MUSIQUE DU MONDE



MÉMOIRE D'AUSCHWITZ ASBL - FONDATION AUSCHWITZ  
RUE AUX LAINES 17/BTE 50 - 1000 BRUXELLES - TÉL.: +32 (0)2 512 79 98

WWW.AUSCHWITZ.BE  
INFO@AUSCHWITZ.BE

Directeur de la publication : Henri Goldberg  
Rédacteurs en chef : Frédéric Crahay, Johan Puttemans  
Secrétaire de rédaction : Georges Boschloos  
Comité de rédaction : Jean Cardoen, Dirk Lagast,  
Yves Monin, Thierry De Win, Yannik van Praag  
Traductions vers le Français : Ludovic Pierard  
Graphiste : Georges Boschloos



SPF Sécurité Sociale  
Services des  
Victimes de la Guerre

